

agent d'accueil et de conduite routière-transport de voyageurs

RNCP2714 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	311
Formacode(s)	31805
Code(s) ROME	N4103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'agent d'accueil et de conduite routière-transport de voyageurs réalise un transport en s'assurant de la sécurité et du confort des passagers selon les réglementations en vigueur et les délais prévus. Il assure la vente de titres de transport;il informe les clients des conditions et du déroulement du transport.

Il repère les potentialités de conflit, tente de les prévenir ou de les gérer sans altérer le service

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP2714BC01 — UP1 - Préparation du déplacement, prise en charge et maintenance du véhicule

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser le déplacement
- Identifier le véhicule
- Prendre en charge un véhicule
- Gérer une situation anormale
- Réagir à une situation d'accident
- Utiliser le chronotachygraphe

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP2714BC02 — UP2 - Travaux en relation avec la clientèle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Prendre en compte les aspects financiers
- Organiser la messagerie

- Assurer le service voyageurs
- Assurer le service de messagerie
- Utiliser les documents relatifs à un voyage donné
- Accomplir les formalités liées au passage des frontières
- Assurer la gestion financière de la mission
- Communiquer

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP2714BC03 — UG1 - Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés
- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP2714BC04 — UG2 - Mathématiques et Sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter
- Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP2714BC05 — UG3 - Education physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues

- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP2714BC06 — UF - langue vivante facultative

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau A2 du CECRL

- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprise privée, entreprise publique ou semi-publique de transport de voyageurs

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent d'accueil et de conduite routière, transport de voyageurs, Conducteur de voyageurs, conducteur-receveur, Machiniste-receveur

L'exercice de ces métiers nécessite la possession du permis de conduire

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 900 €
Familles professionnelles (FAP)	J3X41 — Conducteurs de transport en commun sur route · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	12 211
Jugés difficiles à recruter	61 %
Emplois saisonniers	16 %
Familles professionnelles (FAP)	J3X41 — Conducteurs de transport en commun sur route

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales :

- d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;
- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 433 €
Selon la branche	9 047 € – 15 280 €
Prise en charge	Branches concernées
12 433 €	Valeur par défaut · 209 branches
15 280 €	CPNE des réseaux de transports publics urbains de voyageurs, CPNE transport et activités auxiliaires, CPNEFP des commerces de gros
9 047 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2023
Date de dernière délivrance possible	31/12/2026

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37598

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
ONISEP - EDUSCOL
Légifrance pour les textes réglementaires
<http://www.onisep.fr>
EDUSCOL

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2714/>